



# Amicale des Pêcheurs Plaisanciers de Port-Lazo Boulgueff & Kérarzac

## Compte rendu de l'assemblée générale du 5 aout 2016

L'assemblée générale est ouverte à 18h00 en présence de 36 membres présents ou représentés et du maire de Plouézec invité.

Le président rend hommage à Yvon Cavelan, ancien président de l'Association décédé fin mai. Cécile Warnas est désignée secrétaire de séance.

Le président présente le rapport moral

### **Rapport Moral**

*Situation générale de l'Amicale :*

*Tout d'abord soyez rassurés, nous nous portons bien... Nous avons actuellement 104 membres actifs à jour de leur cotisation, sans compter le fichier bénévole de 29*

*Vous avez pu suivre la vie de l'APPPLBK dans deux numéros des Echos de l'Ost Pic et sur le site internet, même si un problème technique en cours de résolution nous bloque actuellement pour les mises à jour.*

*Des flyers a été disposé dans les endroits stratégiques de la commune invitant les pêcheurs, y compris à pied ou du bord, à nous rejoindre... Quelle retombée ? Il faudra faire le point.*

*Le rapport d'activité couvre traditionnellement une année entre deux assemblées générales, à la différence du rapport financier qui est calé sur une année civile. Nous allons donc balayer l'ensemble de nos actions depuis aout 2015.*

### **Chant de Marin 2015 :**

*Notre association a fourni 74 bénévoles lors de l'édition 2015 des chants de marin. Ceci nous a permis d'encaisser un chèque de 1949€. A noter que nous sommes l'association qui fournit le plus gros contingent, et encaisse donc le plus gros chèque.*

*La saison 2015 a connu son lot habituel de sorties et d'annulations successives au gré de la météo nous avons donc successivement piqué à Bréhec le 1<sup>er</sup> aout, annulé une sortie pêche à pied le 30 et piqué à Bréhat le 26 septembre.*

**Cela donne pour 2105 :** 4 sorties, 40 jours bateau concernant 100 jours adultes et 19 jours enfants

**Les ateliers hivernaux** ont rencontré leur habituel succès avec dans l'ordre le 31 octobre, hivernage moteurs et voiles, le 28 novembre météo sous la direction de Philippe, 30 janvier matelotage et nœuds décoratifs avec la participation toujours très appréciée d'Adolphe, le 27 février marées et calculs de hauteurs d'eau sous la direction de Philippe.

L'atelier prévu en extérieur le 26 mars a été annulé, victime à la fois de la météo et de sa proximité avec le vide bateau du lendemain (erreur de programmation à éviter par la suite). Par contre le 30 avril nous avons pu réaliser avec la SNSM un atelier sur le thème de la sécurité à Port Lazo avec démonstration de canot de sauvetage, de gilets autogonflants et de feu à main. Cela nous a permis de vérifier que certains matériels périmés ne fonctionnaient pas, d'où la nécessité de respecter les dates de péremption.

*Au total 103 personnes ont participé aux 5 ateliers maintenus sur l'intersaison 2015/2016.*

Nous avons remis un chèque de **500 € à la SNSM** début décembre, car il nous paraît important de soutenir ceux qui pourraient un jour nous venir en aide, cette année le financement en a été possible grâce à notre participation aux chants de marin, la fête de la mer de l'année dernière ayant été juste équilibrée financièrement ce qui est déjà exceptionnel au vu de la météo.

2016 a débuté **le 9 janvier par la galette des rois** et ses 60 participants, comme tous les ans maintenant.

Par contre le vide bateau a été annulé en raison des prévisions météo qui auraient rendu impossible sa tenue en extérieur.

**Le 13 avril le voyage** « Du porc au port » a permis à une cinquantaine de participants de découvrir, ou de rafraîchir ses connaissances, sur la vie agricole et maritime du pays Bigouden.

Fin avril et début mai nous avons mis à la disposition des adhérents qui le souhaitent les moyens de mettre en place leur mouillage à Port Lazo. C'était la suite de l'opération ramassage de l'automne que nous vous avons décrite dans les Echos de décembre. Cependant le faible nombre de personnes intéressées nous pose question. Faut-il poursuivre ou pas ? Faut-il simplement améliorer la communication ?

**Les sorties** de cette première partie de saison ont été quelques peu chahutées, celle du 7/8 avril, trop tôt dans la saison, annulée pour manque de bateau, y compris chez les organisateurs, celle de Bréhat transférée à Nodored pour rester à l'abri d'une mer agitée de Nord Ouest, et celle prévue dans la baie de Saint Brieuc reportée sur Saint Riom, pour pallier au manque de reconnaissance préalable par les organisateurs.

**La fête de la mer**, le 10 juillet a connu un succès limité, les averses au milieu du repas nous ayant sans doute fait perdre quelques recettes, dommage aussi que le clapot nous ait obligé à revoir à la baisse la partie maritime pour les enfants. Les comptes, non encore définitifs, devraient cependant dégager un petit excédent ... Merci à nos sponsors qui nous accompagnent généreusement, merci bien sur aux bénévoles sans qui la fête n'aurait pas lieu.

Quelques autres sujets ayant été l'objet de notre attention :

**Les tempêtes de mars** ont secoué Port Lazo, ce que vous avez pu voir sur la page facebook de l'Amicale. Les travaux de remise en état ont été menés à bien pour le début de la saison.

**Le chenal de Boulgueff** est balisé, merci à la mairie et aux services techniques

Par contre, sauf si cela s'est passé récemment, pas de nouvelle de l'enlèvement de l'épave de Kérarzac. Ce n'est pas faute d'en parler et cela devient même un rite dans nos rencontres avec la ddtm.

**Hydroliennes** nous sommes toujours attentifs aux évolutions des deux projets (EDF et France Énergies Marines), les deux hydroliennes de Bréhat devraient être raccordés au réseau EDF cette fin d'été ce qui constituera une première (la première ferme hydrolienne accordée au réseau national)

**Projet Life +** nous suivons la mise en place de ce projet dont la phase 1 s'achève. Qu'il soit important de recenser les pratiques et les prélèvements de la pêche de loisir sur certains sites, pourquoi pas. Mais si nous avons bien lu les conséquences, les préconisations pourraient aller jusqu'à la mise en jachère de certaines zones subissant une trop forte pression de pêche. Le problème est qu'une fois de plus on ne tient pas compte, vu de Paris ou de Bruxelles de la superposition des zones de pêche. Qui exerce la plus forte pression de pêche, les bassiers ou les professionnels qui tout à fait également draguent les mêmes bancs dans l'Anse de Paimpol ? Qui détruit le plus de zones de l'estran les bassiers à pied ou les ostréiculteurs avec leurs engins agricoles ? La modification des parcs à la sortie de l'hiver à port Lazo en est une illustration.

**Ostréiculture** : L'affaire des créations de zones de stockage à Port Lazo et à Kérarzac a provoqué beaucoup de réactions. Quelle est la position logique d'une APP face à ce projet ? Il y a deux ans, ici même, je déclarai

« Nous défendons toujours la protection de la ressource et la cohabitation intelligente des plaisanciers avec les professionnels de la mer, pêcheurs et ostréiculteurs. Nous ne laisserons cependant pas faire n'importe quoi et demandons à faire partie des interlocuteurs qui doivent être concertés pour ces projets. ...Il existe des procédures, défendons les. La cote de Port Lazo sur la zone considérée est classée depuis 1930, cela a pesé sur les délimitations des zones portuaires et ostréicoles, il ne faut pas revenir en arrière. »

Pour Kérarzac le projet qui prétend effectuer les acheminements par Boulgueff nous paraît curieux, pour le moins, car si les dépôts ont pour but de travailler les huitres en mortes eaux, comment rejoindre Boulgueff et Kérarzac par la grève ?

Nos statuts prévoient « de développer une saine cohabitation avec les professionnels de la mer. » Nous y croyons toujours. Encore faut-il être deux et nous voyons plutôt une extension cachée des parcs. Attendons la suite avec vigilance. Un collectif s'est mis en place qui a déjà obtenu des résultats, si vous vous sentez concerné s rejoignez le.

**Le groupe récif** travaille d'arrache pied pour faire progresser le projet :

Rappel des objectifs

- Repeuplement d'espèces ciblées associé à une culture d'algues
- Création d'un ensemble constituant une réserve enrichissant le plateau rocheux voisin et un projet innovant.
- Projet pouvant devenir une attraction pédagogique et touristique.

Les Rencontres :

Commentaires descriptifs des différents entretiens et rencontres obtenus par le groupe de travail auprès des administrations, des associations, des syndicats et des bureaux d'études et de recherches.

Les Réalisations :

Descriptifs des projets de récifs artificiels réalisés en Europe et en France. En suivant du Sud au Nord le littoral du territoire français qui met en évidence un manque de projet en Région Bretagne et Hauts de France.

Intégration de notre projet dans les objectifs du territoire et notamment en région Bretagne, dans le département des Côtes-D'armor et dans les pays du Trégor Gôelo et Guingamp.

Mobiliser :

Implication des élus et présentation du projet au GIZC.

Description de plusieurs actions possibles

Agir :

Description du processus de validation du site choisi, par une équipe de plongeurs expérimentés dans ce type d'actions.

Prochaines étapes :

- Conception des récifs pour sélection d'espèces ciblées
- Identification du type d'algues à cultiver
- Obtenir du FEAMP le financement pour l'établissement du rapport d'opportunité.

**Conclusion :**

Tout cela fait la vie d'une association, impliquée dans la vie d'une commune ou d'une communauté de commune, avec 6 ateliers et 6 sorties ouvertes au public tous les ans, Sans compter la fête de la mer et autres forum. Je vous laisse faire la moyenne par mois.

Je vous demande d'approuver ce rapport, et de remercier par la même occasion tous les membres du conseil d'administration, tous les bénévoles, les bricoleurs du poste à souder, de la cuisine, du barbecue, du moteur hors bord et de la remorque, de la composition du journal ou des tracts, de l'informatique, les récolteurs de fond et les poseurs d'affiches qui nous permettent contre vent et marée d'être une association dynamique et efficace.

Un débat s'engage sur l'opportunité du projet récif qui si il agit sur la protection de la ressource, induira de facto une petite restriction des lieux de pêche.

A la suite de ce débat le rapport moral est approuvé à l'unanimité moins une voix.

### Présentation du rapport financier

#### Résultats 2015

Résultats par chapitres		Résultat	Recettes	Dépenses
Cotisation des membres	1	1 308,00 €	1 320,00 €	-12,00 €
Fonctionnement	2	-2 983,82 €	49,32 €	-3 033,14 €
Animations	3	-27,54 €	4 321,37 €	-4 348,91 €
Fédération & CD	4	-80,89 €	0,00 €	-80,89 €
Autres Asso	4z	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Bulletin	5	-320,94 €	4,70 €	-325,64 €
Fête de la mer	6	-425,28 €	5 487,09 €	-5 912,37 €
Subventions et dons	7	3 292,83 €	3 752,16 €	-459,33 €
<b>Compte de résultat</b>		<b>762,36 €</b>	<b>14 934,64 €</b>	<b>-14 172,28 €</b>

#### Bilan 2015

<b>BILAN 2015</b>				
	COMPTE	CAISSE	LIVRET	TOTAL
<b>au 1er JANVIER 2015</b>	19,46 €	36,50 €	4 114,22 €	4 170,18 €
<b>RESULTATS 2015</b>	-3,35 €	-18,61 €	784,32 €	762,36 €
<b>Au 31 DECEMBRE 2015</b>	16,11 €	17,89 €	4 898,54 €	4 932,54 €

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Renouvellement du conseil d'administration :

En préambule le président déclare qu'il cessera ses fonctions au 31 décembre après 10 ans de présidence, comme il l'a toujours dit. Le CA devra donc d'ici là désigner un nouveau président.

Sont sortants :

Paul Gallian, Jérôme Antoine, Dominique Plouzin, Delphine Barré.

Les sortants sont candidats à leur réélection.

Yves Le Guen, après 24 ans au conseil d'administration et des mandats de président, trésorier et vice président se retire du CA. Le président lui rend hommage et la salle exprime ses remerciements pour les services rendus en applaudissant le sortant.

Sont en outre candidats :

Michel Rickauer, Hermine Van Roosmalen, Gérard Gourdet.

L'ensemble des candidats est élu. Le conseil d'administration est donc composé de

ANTOINE	Jérôme
BARRE	Delphine
CAILLET	Gérard
DOURA	André
GALLIAN	Paul
GOURDET	Gérard
HAGARD	André
JAGLIN	Jean-Pierre
L'HOSTIS	Philippe
PIAT	Patrick
PLOUZIN	Chantal
PLOUZIN	Dominique
QUINQUIS	Jean-Claude
RICKAUER	Michel
SEURAT	Jean-Louis
SEURAT	Nicole
VAN ROOSMALEN	Hermine

### **Projet d'activité pour 2016/2017**

*Tout d'abord il faut continuer à défendre la pêche de loisir et la liberté de circulation en mer.*

*Pour cela il faut former et informer les membres de l'association et les autres pêcheurs de loisir et plaisanciers du secteur, et maintenir la vie associative y compris hors saison.*

*Donc poursuivre les rencontres lors des sorties et autres moments festif, galette, voyage...*

*Donc les ateliers « hivernaux » sur les sujets dont vous êtes demandeurs.*

*Renforcer les activités pêche, sortie pêche en mer en 2017 ?*

*Un vide bateau, le lundi de pâques, associé à une exposition vente d'œuvres d'artistes locaux, sur un thème maritime évidemment.*

*La fête de la mer sans doute fin juillet.*

*Participer aux chants de marin pour le plaisir et les ressources que cela apporte à l'association.*

*Il faudra aussi réussir le changement d'équipe dirigeant l'amicale*

### **Point d'information**

Un point d'information est fait sur différents sujets d'actualité :

*Enquêtes publiques :*

*Ostréiculture pour mémoire  
Eoliennes en baie de St Brieuc*

*Le bar : 1 par jour et par pêcheur entre le 1er juillet et le 31 décembre.... Pour 2016. Quid de l'année prochaine ?*

*Les fusées périmées doivent être reprises par le vendeur lors de leur renouvellement.  
Si vous en avez en stock elles sont acceptées par la déchetterie à Paimpol. Ne pas les mettre en bennes mais demander à un responsable.*

*Gilets autogonflants :*

*Si vous envisagez d'effectuer vous-même l'entretien attention car il existe deux systèmes couramment utilisés en France :*

*Un à 45€ et un à 15€ (sans compter les cartouches de gaz) . En tenir compte au moment de l'achat.*

*Les bateaux battants pavillons étrangers sont soumis aux règles françaises à l'intérieur des eaux territoriales.*

**Intervention de monsieur le maire de Plouézec**

Jacques Mangold prend la parole pour constater son plaisir d'assister à cette assemblée, renouveler son soutien au projet récifs pour lequel il se propose de servir de relai entre l'amicale et les représentants de l'état ou les élus locaux, et remercier les bénévoles qui font fonctionner l'association, en particulier Yves Le Guen et Jean Quinquis.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant plus posée par l'assistance le président déclare close l'assemblée générale

La secrétaire de séance

Le président

Cécile Warnas

Jean Quinquis